

le mois

L'Europe et l'esprit démocratique

Jean-Pierre Dubois

Jean-Pierre Dubois est membre d'Europe Tiers Monde.

D'après un sondage récent l'Europe n'aurait pas tenu auprès des citoyens ses promesses de prospérité et de sécurité. Le rejet de la Constitution européenne à l'occasion de deux référendums et les attitudes actuellement nuancées des opinions publiques sur le projet européen dans d'autres États membres reflètent sans doute la crainte d'une perte d'identité politique et culturelle alors que les résultats économiques — qui auraient donné un peu d'optimisme — ne sont pas au rendez-vous dans plusieurs pays.

L'élargissement de l'Europe à la Turquie ne ferait pas l'unanimité. En l'absence de projet politique cohérent elle apparaîtrait comme « un lieu vide de souveraineté, celui d'un gouvernement par les règles plutôt que par les choix¹ ».

De ce point de vue, une des « panes » importantes de l'Europe serait celle qui affecterait, selon les mots de Pascal Lamy, « l'espace public de représentation et de débat européen² ». Les questions proprement européennes ne bé-

¹ J.-P. Fitoussi et E. Laurent, *L'empire de la règle : l'intégration européenne en mal de démocratie*, Ramsès 2004, p. 93-100.

néficient pas toujours d'une scène où les affrontements politiques se tiennent de manière visible; et ceux qui ont lieu au Parlement européen ne se reflètent pas nécessairement dans les parlements et les débats nationaux. Il n'y a pas encore de véritable espace public politique européen, ce qui est d'ailleurs bien explicable puisque les débats sur une question donnée se structurent de manière différente d'un État membre à l'autre.

C'est évidemment une invitation à une vision de l'Europe dans laquelle ses institutions les plus visibles seraient considérées comme un bouc émissaire facile de ses échecs à mettre en place un projet politique novateur et attractif. Il s'agit en premier lieu de la Commission européenne actuelle qui ne brille pas, il est vrai, par sa capacité d'initiative. Dans sa partie institutionnelle, le projet de Constitution visait précisément à remédier à certains aspects du déficit de relais démocratique entre l'Europe et les parlements nationaux. Ce processus n'a malheureusement pas pu être mené à son terme et c'est dommage; cela aurait été un pas dans le bon

sens. Car actuellement la manière dont les parlements et les systèmes politiques nationaux traitent les textes adoptés à Bruxelles ou contrôlent les dépenses issues du budget de la Communauté diffère considérablement d'un État membre à l'autre. Cela va d'un examen approfondi de ce qui a été décidé collectivement à Bruxelles à une absence de débat. En aval, la transposition de textes communautaires dans les législations nationales — en particulier le délai de transposition — diffère de nouveau fortement, ce qui peut créer des inégalités d'un pays à l'autre, par exemple dans un domaine comme l'environnement dans lequel une partie très importante du droit national est adoptée à Bruxelles. On constate ainsi que c'est la Grande-Bretagne qui applique le mieux les directives communautaires alors que l'Allemagne et la France ne prennent pas toujours la peine de le faire.

BRUXELLES, SOURCE DE TOUS LES MAUX

Cela révèle un problème sérieux de démocratie dans le débat européen au niveau national. Ceci est

illustré par le fait que certains États membres ont visiblement du mal à présenter les décisions qu'ils ont prises à Bruxelles comme leurs propres décisions et à en assumer la responsabilité devant leurs opinions publiques. Or c'est au niveau national que commence la démocratie européenne. On pourra s'en souvenir lors des prochains élargissements...

Inversement, il ne faut pas demander à l'Europe de régler des problèmes qui doivent être réglés au niveau national, comme les questions de redistribution. Dans une récente conférence Étienne Davignon a d'ailleurs souligné qu'il y avait eu une grande confusion sur les compétences de l'Union durant les campagnes référendaires, en particulier dans le domaine social. Cela demeure juste même si la mondialisation des économies peut affecter les équilibres sociaux. Jean Pisani-Ferry a bien souligné dans un texte récent que certains États membres ont fait jouer à l'intégration européenne « le rôle que les pays mal gouvernés confient au F.M.I. ou à la Banque mondiale [...]. L'Europe a servi d'argument à l'appui des réformes que les dirigeants n'osaient pas défendre pour elles-mêmes. Cette posture doit moins à l'intégration européenne qu'à nos déficiences politiques internes [...]. Elle est dangereuse pour l'adhésion des citoyens à

² Pascal Lamy, *La démocratie-monde*, Seuil, p. 54.

³ O. Blanchard, J. Pisani-Ferry, C. Wyplosz, *L'Europe déclassée ?*, Flammarion, p. 118-119.

la construction européenne [...] mais plus profondément pour la démocratie³ ».

La démocratisation du débat européen au niveau national s'impose donc comme une priorité: c'est d'abord au niveau national que les dirigeants européens doivent convaincre leurs concitoyens de la validité du projet européen et de la qualité de leurs initiatives. Assurer au niveau national un débat plus conscient et plus informé c'est aussi pour les États membres ne pas laisser croire que l'Europe est la solution de tous les problèmes nationaux, pas davantage qu'elle est elle-même ce qui y fait obstacle.

Certes, cet effort de long terme ne règlera pas les questions que l'Europe se pose à elle-même quant à son avenir; il ne peut davantage remplacer les initiatives à prendre dans le cadre des institutions existantes avec lesquelles l'Europe devra vivre dans un avenir prévisible. Néanmoins une amélioration et un renforcement des conditions du débat européen dans les institutions nationales concernées par l'Europe demeurent nécessaires comme une sorte de préalable permanent à une meilleure compréhension de ce qu'est l'Europe et de ce qu'elle a accompli; à fortiori de ce qui lui reste à faire. ■